

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUIN 2021

**Secrétaire de séance** : Bernard GALLION

**Présents** : Jean-Pierre ARRAGON, Sandrine BRONNER, Fabrice CHIVAL, Arnaud CURNILLON, Julie DELOT, Patrick DEMERS, Karine FLECHON, Bernard GALLION, Gérard GROBOZ, David GUICHON, Aline PIOTELAT.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** :  
Jean-Paul NEVEU à Jean Pierre ARRAGON,  
Nadine GROBOZ à Gérard GROBOZ,  
Joëlle PENIN à Bernard GALLION

**Absente excusée** :  
Claude BREVET

✓ Le compte rendu du dernier CM du 07 Mai 2021 est approuvé.

## ✓ **Délibérations :**

### **1 – Encaissement Chèque GROUPAMA :**

Deux défibrillateurs ont dernièrement été installés sur la Commune, un à la Salle des Fêtes, l'autre à la Mairie. Une aide financière de 500 € par défibrillateur a été accordée à la Commune par la société GROUPAMA (pour rappel le coût des 2 défibrillateurs est de 2 842 €). Un chèque de 1 000 € correspondant à cette aide financière est en attente d'encaissement.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à M. le Maire pour encaisser ce chèque.*

### **2 – Budget - Finances :**

La M57, nouveau référentiel budgétaire et comptable, en cours de déploiement, a pour ambition d'unifier les principes budgétaires et comptables pour l'ensemble des collectivités. Sous réserve des conditions à définir, une généralisation de la M57 à toutes les catégories de collectivités locales est envisagée au 1er janvier 2023.

Les agents administratifs de la Commune, principales intéressées de part leur fonction et premières impactées par les changements engendrés, ont donné leurs accords pour anticiper la mise en place de ce nouveau référentiel qui à terme deviendra le référentiel commun.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord pour une mise en place prochaine du référentiel M57.*

### **3 – Vente d'un morceau de parcelle communale :**

Comme évoqué dans le compte rendu du 07 mai dernier, un morceau de parcelle communale (F769) de 35 m<sup>2</sup> situé en bordure du chemin des Écoliers et de la parcelle F722, propriété de M. VALOIS, a fait l'objet d'une proposition acceptée par ce dernier pour un montant de 2 975 € (Frais de notaire à la charge de l'acheteur).

*Le conseil donne son accord à M. le Maire pour contractualiser cette vente.*

### **4 – Aménagement des horaires de la garderie :**

Comme évoqué dans le compte rendu du 05 février dernier, l'amplitude horaire de la garderie sera élargie pour répondre à la demande de parents, et favoriser l'inscription de nouveaux élèves sur la Commune. Les agents communaux en charge du périscolaire ont pour cela accepté d'aménager leurs horaires. Aussi, à partir de la rentrée de septembre 2021, la garderie sera ouverte à partir de 7h et fermera ses portes à 18h30. Le coût horaire de la garderie restera inchangé.

*Le conseil donne son accord à M. le Maire pour que les nouveaux horaires d'ouverture de la garderie soit mis en place à la rentrée prochaine.*

## **5 – Emprunt CRCA de 250 000 € pour achat de la maison PETIT-PROST (« Maison des Colombages ») :**

*La délibération, concernant le financement par emprunt de la maison des Colombages, prise lors du Conseil municipal du 07 mai dernier, est annulée en raison de la date future de l'offre de prêt rédigée par le Crédit agricole (proposition datée du 12 mai 2021).*

*Le Conseil Municipal renouvelle son accord sur la proposition de financement faite par le Crédit Agricole le 12 mai 2021 et autorise M. le Maire à finaliser cet emprunt aux mêmes conditions (montant : 250 000 € - durée : 180 mois – taux fixe : 0.58% - annuité trimestrielle)*

## **6 – Location d'un bâtiment communal :**

Une partie du bâtiment communal situé Moulin d'en bas, occupé précédemment par l'ARCMA et maintenant disponible (environ 250 m<sup>2</sup>), a fait l'objet d'une demande de location par Frédéric FLÉCHON, PDG de l'entreprise REI INDUSTRY, à des fins de stockage. Karine FLÉCHON, son épouse, sort de la salle du Conseil afin de ne pas prendre partie à cette délibération. Après discussion, et en tenant compte de la future surface louée et des montants des loyers perçus par la Commune sur les autres bâtiments communaux loués actuellement, une proposition sera faite à Frédéric FLÉCHON pour un montant mensuel de 500 €.

*Le conseil donne son accord à M. le Maire pour la signature d'un bail précaire d'une durée de 2 à 3 ans renouvelable chaque année en cas d'accord entre les parties.*

## **7 – Révision du PLU :**

La commission PLU qui s'est réunie à plusieurs reprises autour d'intervenants spécialisés, de la CA3B et de l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain, pour faire le point sur le PLU qui aura 10 ans en 2022 et arrivera à terme, propose par l'intermédiaire de M. le Maire de lancer une révision du PLU actuel afin notamment de moderniser le règlement compte tenu des nouvelles législations et de l'évolution de la commune. Une révision du PLU est un travail de longue haleine qui nécessite l'accompagnement d'un bureau d'études dont les coûts sont estimés entre 40 000 et 50 000 €.

*Le conseil donne son accord à M. le Maire pour lancer la révision du PLU.*

## **✓ COMPTE RENDU DES COMMISSIONS ET DELEGATIONS**

### **- Opération « Cœur de Village » :**

Une réunion avec l'Agence Départementale d'Ingénierie (ADI) de l'Ain a eu lieu le 03 juin dernier sur le thème de l'opération « Cœur de Village » et plus particulièrement de la sécurisation de la Rue du Docteur Descos. L'ADI travaille régulièrement en partenariat avec le CAUE avec lequel la Commune a signé une convention concernant cette même opération « Cœur de Village ». Après en avoir discuté, la décision est prise de mandater l'ADI pour travailler conjointement avec le CAUE. Le conseil donne son accord à M. le Maire pour engager la commande d'une convention qui sera approuvée lors d'un prochain conseil.

### **- Voirie, assainissement, travaux :**

- Les travaux de voirie inscrits pour la Commune (Placette et la rue de la Charlette, route de la Grange Bozon, chemin de Muletier) ont pris un peu de retard et devraient commencer dans les prochaines semaines.
- Le compte-rendu de la phase 2 du SDA (Schéma directeur de l'assainissement) laisse apparaître une forte présence d'eau claire dans les canalisations, un défaut de branchement au niveau des pompes de relevage de Sanciat et d'importantes montées en charge sur la zone de la Raza. La phase 3 du SDA permettra de comprendre les raisons de ces anomalies, notamment avec des recherches par fumigation à la Raza et à Sanciat. D'autre part, la CA3B a dû intervenir avec une hydro cureuse pour déboucher la canalisation juste avant la station d'épuration.
- Les travaux d'assainissement se poursuivent quartier de l'Egratay, la réception des travaux devrait être effectuée d'ici 2 à 3 semaines.
- Les fortes chutes d'eau de ces dernières semaines ont fortement endommagé certains chemins (Montée du Moulin à Vent, Chemin du Rocher d'Exploitation et Chemin des Crêtes notamment) et parfois dérouté l'évacuation des eaux pluviales de leur parcours initial. Certaines solutions déjà actées devraient permettre de solutionner les risques d'inondations de certaines maisons concernées.

- **Commission Prévention, sécurité routière et signalisation :**

- Certains conducteurs abusent d'une vitesse excessive sur les routes du centre village menaçant la sécurité des piétons. Ces conducteurs connus recevront prochainement un dernier courrier de rappel avant qu'une demande de contrôle soit faite auprès de la gendarmerie.
- Le courrier d'une administrée concernant la sécurité des piétons sur certaines voies du centre village a retenu l'attention du conseil qui étudiera le problème énoncé. La commission se rendra sur place.

- **Commission Environnement – Déchets :**

- La commission a décidé d'organiser une journée « Nettoyons la Nature » le 25 septembre 2021 dans le cadre d'une proposition nationale effectuée par les centres Leclerc. Cette opération sera organisée en partenariat avec l'École pour son volet pédagogique auprès des enfants. Un formulaire de participation sera disponible sur le site de la Commune. Des informations à ce sujet seront également disponibles sur le flash communal de juillet.

✓ **INFOS DIVERSES :**

- La convention PAYFIP permettant le paiement à l'utilisateur de payer ses titres en ligne soit par carte bancaire soit par prélèvement automatique est maintenant signée. Le service sera accessible prochainement et fera l'objet d'un petit mot d'information sur le prochain flash municipal de juillet.
- Le chantier bénévole de la bibliothèque reprend du service et s'attaque cette fois à la façade nord de la bibliothèque. Le chantier durera sans doute plusieurs semaines.
- L'appartement situé au Château est de nouveau loué (450 € + 10 € de charges), après le départ de la précédente locataire courant mai. Quelques petits travaux (réfection de la douche, remplacement du meuble sous-évier, ...) ont été réalisés par les agents communaux.
- L'appartement de la maison des Colombages nécessite des petits travaux de rafraîchissement (peinture, remplacement du meuble sous-évier, ...) qui seront réalisés par les agents communaux. Il pourra ensuite être loué au prix de 650 € par mois, des demandes ont déjà été enregistrées.
- Des fuites repérées sur les toits de l'École et de l'Église nécessitent l'intervention d'un charpentier. Un devis sera demandé à l'entreprise PERRET.
- Suite à un contact avec notre correspondant GROUPAMA, il est décidé de réviser les contrats d'assurance en septembre prochain. Fabrice CHIVAL prend en charge ce dossier.
- Dans le cadre de la sécurisation des arrêts de cars, ceux-ci seront mieux matérialisés avec de nouvelles pancartes et de la peinture au sol, parfois des lumières clignotantes. Les besoins seront recensés par Fabrice CHIVAL avant transmission à la CA3B pour réalisation.
- Les tipis sont de retour au camping et ont déjà permis à 4 voyageurs de passer deux nuits dans ces hébergements insolites.
- La salle de réunion de la Salle des Fêtes sera mise à disposition gratuitement à l'Espace jeune une fois par mois, afin de proposer des activités aux jeunes de Meillonas et des villages alentours.
- Un artiste de Street Art, mandaté par ENEDIS dans le cadre de l'embellissement urbain, propose ses services à la Mairie pour peindre des œuvres sur des transformateurs électriques (travaux d'embellissement financés par ENEDIS). Sandrine BRONNER se charge de prendre contact avec cet artiste pour étudier cette proposition.

✓ **Prochaines dates :**

- Conseil d'École : le 14 juin 2021
- Assemblée Générale de Plaine Revermont Foot : le 19 juin 2021 à 10 h.
- Élections Départementales et Régionales : les 20 et 27 juin 2021
- Fêtes d'École : le 02 juillet 2021 (ouverte uniquement aux enfants et à leurs parents)
- Conseil Municipal : le 09 Juillet 2021 à 20h30